



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégories 3.5, et 3.12

Demande n° : 2018-6224
Demande : B.3.5 : produit changé - Intervalle de rotation des cultures/avant la plantation
B.3.12: Nouvelle catégorie ou nouvel hôte
Produit : insecticide Sivanto Prime
Numéro d'homologation : 31452
Matière active (m.a.): lupyradifurone
Numéro d'homologation de l'ARLA: 3065914

But de l'évaluation

Le but de la présente demande était d'ajouter une application foliaire aux arbres de Noël et de modifier le délai d'attente avant la plantation de la betterave à sucre à l'étiquette de l'insecticide Sivanto Prime.

Évaluation des propriétés chimiques

L'évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Les données sur les résidus tirées d'essais en conditions réelles menés dans ou sur le blé et ayant déjà fait l'objet d'un examen ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. On a aussi réévalué une étude de rotation des cultures en milieu clos dans/sur le navet ont été réévaluées dans le cadre de la présente demande. On a aussi réévalué une étude sur la transformation de la betterave à sucre pour établir le potentiel de concentration des résidus de la flupyradifurone dans les produits transformés. À la suite de l'examen des renseignements disponibles, on a estimé que les résidus de flupyradifurone dans les betteraves à sucre seraient inférieurs à 0,01 ppm au délai d'attente de 6 mois avant la plantation; par conséquent, la demande de réduction de e délai d'attente de 12 à 6 mois peut être appuyé.

Évaluation environnementale

L'utilisation sur des arbres de Noël est un profil d'utilisation homologue du flupyradifurone au Canada. En conséquence, l'ajout des arbres de Noël à l'étiquette de l'insecticide Sivanto Prime ne devrait poser aucun risque supplémentaire pour l'environnement. Les énoncés environnementaux requis sur l'étiquette et des zones tampons ont été incluses sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

L'utilisation de l'insecticide Sivanto Prime pour l'élimination des pucerons sur les arbres de Noël a été appuyé d'après l'homologation actuelle de la même utilisation pour un produit ayant une préparation similaire.

Conclusion

L'ARLA a examiné les renseignements fournis à l'appui des modifications demandées. D'après les résultats de cet examen, l'ajout d'application foliaire aux arbres de Noël et le délai d'attente modifié avant la plantation de la betterave à sucre sont acceptables pour figurer sur l'étiquette de l'insecticide Sivanto Prime.

Références

2938079	2018, Flupyradifurone Request for six-month plant-back interval to sugar beet following the application at the maximum seasonal application rate to primary crops, DACO: 7.4.4
2938082	2012, Processing study - Determination of the residues of BYI 02960 in/on beet, sugar and processed fractions (body, washed; washings; pulp; raw juice; thin juice; cake, lime; thick juice; molasses; raw sugar; white sugar; pulp, extracted, wet; press liquor; pulp, extracted, pressed; pulp, extracted, dry; pulp, extracted, ensiled; and refined sugar) after spraying and incorporation of BYI 02960 SL 200 in the field in Germany, DACO: 7.4.5

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9